ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓪᓕᐊᑎᓪᓗᒋᑦ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Message d'intérêt public

Le Programme jeunes parents, restez aux études aide les jeunes parents à poursuivre leurs études grâce à un soutien à la garde d'enfants

Date de début : **19 aout 2025**
Date de fin : **30 juin 2026**
À l'échelle du Nunavut **60 s**

Le ministère de l'Éducation aide les jeunes parents à poursuivre leur scolarité grâce au Programme jeunes parents, restez aux études (JPRE).

Le programme JPRE aide à couvrir les frais de garde des parents de moins de 18 ans afin qu'ils puissent poursuivre leurs études aux Nunavut. Cette aide permet aux jeunes parents de se concentrer sur leur éducation et leurs objectifs tout en s'assurant que leurs enfants sont pris en charge dans une garderie titulaire d'un permis ou un établissement de garde privé approuvé.

Pour présenter une demande, les étudiant(e)s admissibles doivent :

- avoir moins de 18 ans;
- être le parent ou le tuteur ou la tutrice légal(e) d'un ou de plusieurs enfants qui ont besoin d'être gardé(e)s;
- être inscrit(e) à l'école à plein temps ou à un programme d'études à plein temps au Nunavut;
- avoir fait signer son formulaire d'inscription JPRE par une ou un conseiller scolaire, une directrice ou un directeur d'école ou une administratrice ou un administrateur de programme;
- disposer d'une place réservée dans une garderie titulaire d'un permis ou auprès d'une personne privée non titulaire de permis (uniquement avec l'approbation du ministère de l'Éducation lorsqu'il n'existe pas de place en garderie titulaire d'un permis);
- ne pas bénéficier de la subvention au service de garde du ministère des Services à la famille.

Aider les parents à poursuivre leur scolarité renforce les liens familiaux et ceux des collectivités. Le programme JPRE reflète le mandat Katujjiluta en améliorant l’accessibilité et l’abordabilité des services de garde pour les jeunes familles, contribuant ainsi à renforcer la résilience des communautés et à favoriser de meilleurs résultats pour les générations à venir.

Pour faire une demande, parlez-en à votre école, communiquez avec votre agent(e) de la Division de la petite enfance ou rendez-vous sur le site : https://www.gov.nu.ca/fr/education-et-ecoles/programme-jeunes-parents-rester-lecole

###

Personne-ressource pour les médias :

John Manzo
Gestionnaire des communications
Ministère de l’Éducation
867 975-5509
info.edu@gov.nu.ca

ᑮᑯᑐᐃᓐᓇᕐᓂᑦ ᑐᓴᕋᓴᐃᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐃᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᑦ, ᖃᑉᓗᓈᑎᑐᑦ ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᑦᓗ ᐅᕙᓂ *www.gov.nu.ca.*
Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca.*
Kavamatkunnin Tuhaqtitaujukhat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uiuitullu uvani *www.gov.nu.ca.*
Les messages d’intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca/fr.*